

FICHE ACTION N° 4.4.2.

Mise en œuvre du plan de circulation piétonne

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.4. Développer les itinéraires en modes doux
Action nom	Mise en œuvre du plan des circulations piétonnes et actualisation dans le cadre du schéma de mobilité
Action n°	4.4.2.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	ORT
Niveau de priorité	Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Mise en œuvre du plan de circulation piétonnes au sein du centre-ville et entre les quartiers à proximité.
Partenaires	Europe (financement)
Dépenses prévisionnelles (HT)	Coût total (hors littoral) : 2 189 000 € ?
Plan de financement prévisionnel (HT)	REACT EU : 1 037 250 € Commune : 1 151 750 € (en recherche de financement)
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Lien autres actions du programme	Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville Action 4.4.2. Mise en œuvre et actualisation (SM) du plan des circulations piétonnes en Centre-ville Action 5.1.3. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle du territoire communal : PAT, CTG, SD3B, PLU
Concertation	A définir.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de tronçons réalisés annuellement. Evolution du maillage global
Conséquence sur la fonction de centralité	Apaiser la circulation, rendre davantage praticables et agréables les déplacements en modes doux.

